

---

# REFERENTIEL METIER

## MACHINISTE

---

**Février 2008**

### SOMMAIRE

#### 1. L'ENVIRONNEMENT DU METIER DE MACHINISTE

- 1.1 Le périmètre du métier de machiniste
- 1.2 Les liens hiérarchiques et fonctionnels du machiniste

#### 2. REFERENTIEL D'ACTIVITES DU MACHINISTE

#### 3. REFERENTIEL DE COMPETENCES DU MACHINISTE

- 3.1 La mission du machiniste
- 3.2 Les cinq fonctions du métier de machiniste
- 3.3 Le référentiel par fonction
  - Fonction 1 : Manutention
  - Fonction 2 : Montage / démontage / construction
  - Fonction 3 : Manipulation liée à l'artistique
  - Fonction 4 : Organisation
  - Fonction 5 : Construction d'une culture professionnelle et gestion de son activité

# 1. L'ENVIRONNEMENT DU METIER DE MACHINISTE

## 1.1 Le périmètre du métier de machiniste

### Le contexte historique

Le métier de machiniste s'est d'abord exercé dans et pour le théâtre au service des esthétiques, du jeu des interprètes, des indications du metteur en scène, en conjuguant les impératifs artistiques et techniques.

Il a profondément évolué avec les différentes formes artistiques (art dramatique, danse, musique, cirque,...), notamment par l'utilisation croissante de nouvelles techniques et technologies.

De plus, aujourd'hui, les activités de machinerie existent dans des secteurs connexes au spectacle vivant, tels que l'audiovisuel ou l'évènementiel, sans qu'elles soient forcément prises en charge par des professionnels portant le titre de machiniste.

### Le contexte économique

Pour des raisons économiques, les employeurs peuvent confier un ensemble d'activités de machinistes voire de chefs machinistes, aux road, chariotistes, ...

On peut remarquer ainsi un décalage entre le travail exercé et la qualification de la personne (donc sa rémunération).

L'exercice de leur métier (contexte, type de structure, composition des équipes...), les amène à développer une capacité d'adaptation, voire une polycompétence et à occuper des emplois sous-qualifiés comme surqualifiés.

### Types d'entreprise, les lieux d'exercice et spécialisations

↪ Le métier de machiniste s'exerce et évolue fortement selon la taille de la structure : de grandes salles/institutions à de tous petits lieux.

↪ Le métier de machiniste s'exerce principalement sur le lieu de la représentation :

- le plateau, c'est-à-dire l'aire de jeu/la scène et les coulisses ;
- la salle ;
- les dessous de scène ;
- le cintre ;
- la fosse ;
- les ateliers ;
- les espaces de répétition.

Dans les petits lieux, le machiniste s'occupe de l'ensemble.

Dans les grandes salles/institutions, le machiniste est plus sectorisé (plateau, cintre...).

↪ Le machiniste peut posséder certaines spécialisations, qui sont un plus.

Dans certaines circonstances, il doit d'ailleurs en posséder une, dont notamment :

- Cintrier ;
- Constructeur ;
- Menuisier ;
- Serrurier ;
- Tapissier ;
- effets spéciaux ;
- soutier (dessous de scène).

Par exemple, le cintrier prend en charge l'accrochage, les suspensions et toutes les manœuvres de levage au-dessus de la scène.

↪ Une tendance d'évolution relevée est le développement de la mécanisation et de l'automatisation de la machinerie qui se traduit par le besoin de connaissances en électricité, électrotechnique, hydraulique et informatique. Cette évolution fera sans doute émerger des nouvelles spécialisations.

## 1.2 Les liens hiérarchiques et fonctionnels du machiniste

↳ Le machiniste travaille sous la responsabilité de (en fonction de la taille de la structure) :

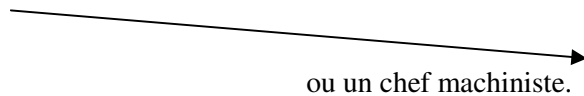
- un directeur technique



- un régisseur général



- un régisseur de plateau  
ou régisseur de scène



Le directeur technique est un administratif de la filière technique. Il fait partie de la direction, étant responsable de la réalisation et de l'exploitation technique des activités. Il prend des décisions sur le plan de l'organisation technique du lieu ou du spectacle. Il peut avoir la délégation de pouvoir sur le budget, les ressources humaines, les besoins matériels et la sécurité.

Le régisseur général, ou le directeur technique, responsable technique de la préparation, de l'exploitation et de la coordination des spectacles, il prépare avant l'arrivée des machinistes l'organisation du travail à exécuter et établit la fiche technique.

En complément, un régisseur principal, ou chef de chantier, peut parfois également intervenir ponctuellement.

Le régisseur plateau, ou le régisseur de scène, coordonne l'activité des machinistes. Le régisseur plateau est attaché à la mise en œuvre du spectacle.

Le chef machiniste, quand il existe, coordonne l'activité des machinistes. Il est attaché au lieu (théâtre ou autres) de manière permanente ; il gère l'équipe de machinistes au quotidien.

Le rôle de toute l'équipe est de concilier la fiche technique du spectacle et celle du lieu pour le bon déroulement du spectacle.

Il peut y avoir, en un même lieu et un même moment, plusieurs équipes (création, tournée, accueil), qui se coordonnent.

La coordination de toutes les équipes est assurée par un régisseur général, quand il existe, et le directeur technique en amont, au titre de la direction.

↳ Le machiniste travaille avec les personnels du chargement/déchargement des camions, gerbage des caisses, qui les secondent dans manutention, et peut prendre leurs activités :

- les road

- les charioteurs

- les rippers.

↳ Le machiniste n'est pas, mais peut apporter son aide à :

– un accessoiriste : l'accessoire est ce qui est manipulé par l'artiste pendant le spectacle.

– un habilleur costumier : le costume est ce que porte l'artiste pendant le spectacle.

– un technicien structure : les structures correspondent aux installations de base indispensables à monter avant la création ou l'accueil d'un spectacle.

– un technicien lumière, son et vidéo : ce sont d'autres domaines qui interviennent conjointement avec la machinerie dans la phase de création et de diffusion du spectacle.

↳ Le machiniste travaille le rigger mais sans pouvoir prendre son activité.

## 2. LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU MACHINISTE

### A. Mise en place du rapport scène/salle

En amont de l'intervention des machinistes, **le montage des gradins dans des structures éphémères (conception totale)** est pris en charge par des sociétés spécialisées, notamment pour des raisons de sécurité ou de responsabilité.

S'agissant du montage des gradins et des structures, une vérification par un organisme indépendant agréé peut être nécessaire pour obtenir l'autorisation d'exploitation du spectacle (responsabilité pénale de la direction du spectacle).

**A.1. Manipuler et monter** des éléments de gradin pré-existant dont la configuration est déjà préconçue (= activité d'assemblage).

**A.2. Monter des structures** (cette activité peut également être prise en charge par les techniciens de structure).

**A.3. Monter la scène** et modifier un plateau quand il s'agit d'assembler des praticables et/ou des éléments de décor.

**A.4. Monter/Démonter** une fosse d'orchestre.

**A.5. Monter des éléments liés au spectacle** dans la salle (rideau de limitation de jauge, éléments de décor...).

### B. Montage des éléments vus par le public (avant le spectacle)

Les activités du machiniste répondent aux demandes/exigences de l'artistique :

**B.1. Assurer la réception**, c'est à dire décharger ou surveiller le déchargement du décor, des accessoires et des costumes, vérifier l'état des éléments du décor.

**B.2. Remettre les costumes** et les accessoires aux habilleurs costumiers et accessoiristes.

**B.3. Manipuler les éléments de décor** pour le montage.

**B.4. Assembler les éléments du décor** en respectant le plan de montage et/ou les consignes transmises.

**B.5. Adapter le décor au lieu**, ou le lieu au décor, sur les indications du décorateur et du scénographe (petits travaux de peinture, de menuiserie, de serrurerie).

**B.6. Construire** des petits éléments du décor, élaborer et installer des effets de machinerie (par exemple : boîte à neige).

**B.7. Equiper** les éléments nécessaires au spectacle (frise, pendrillon, poulie, moteur, rideau...).

**B.8. Assurer le levage** permettant l'accroche des éléments du son, de la lumière et de la vidéo.

**B.9. Aider les** techniciens lumière, son et vidéo dans les opérations de manutention et d'accrochage.

**B.10. Prendre connaissance** de la conduite du spectacle (= topage des actions de l'ensemble des intervenants).

**B.11. Organiser les coulisses**, définir une place pour chaque élément et mettre chaque élément à sa place pour faciliter les manipulations.

**B.12 Vérifier** le bon fonctionnement des éléments du décor et des mécanismes.

### C. Manipulation des éléments du décor (pendant le spectacle)

Les activités du machiniste répondent aux demandes/exigences de l'artistique.  
Le machiniste fait évoluer les éléments du décor et les manipule dans le champ et hors du champ de vision des spectateurs.

**C.1. Se définir une conduite** personnelle d'après la conduite générale du spectacle

**C.2. Organiser les opérations** de manipulation des éléments sur scène et en coulisse : apparition et disparition des éléments du décor, des accessoires et circulation des interprètes.

**C.3. Entrer, sortir et manipuler les éléments du décor** et les effets de machinerie, ainsi que, éventuellement, les accessoires.

**C.4. Procéder au montage/démontage** de certains éléments de décor qui sont réutilisés pendant le spectacle, ou qui doivent être rangés.

### D. Mise de décor (remise en état du plateau pour chaque représentation)

**D.1 Remettre en état** le plateau et les éléments de décor (ranger, nettoyer ...).

**D.2 Préparer** le plateau pour la prochaine représentation.

**D.3 Monter** et démonter partiellement les éléments du décor en cas d'alternance de différents spectacles.

**D.4. Vérifier/tester** le bon état des éléments du décor et le bon fonctionnement des mécanismes.

**D.5. Assurer** les opérations de retouche, de maintenance et d'entretien des éléments du décor et des mécanismes.

**D.6. Consigner par écrit** les vérifications et les tests des éléments du décor et des mécanismes si la procédure l'exige.

## E. Démontage/rangement/stockage (à la fin du spectacle)

Ce sont les opérations de remise en ordre de marche du lieu.

**E.1 Nettoyer** les éléments du décor si nécessaire.

**E.2. Démont**er l'ensemble des éléments du décor.

**E.3. Ranger et charger** les éléments du décor dans des conditionnements adaptés en respectant les consignes du montage suivant (ordre de rangement et de mise en camion, marquage).

**E.4. Nettoyer / entretenir** le plateau.

## F. Entre 2 périodes de programmation et / ou de contrat

**F.1. Entretien** et **réparer** le matériel.

**F.2. Stocker** le matériel.

**F.3. Vérifier** le matériel.

**F.4. Faire évoluer** le matériel.

**F.5 Proposer** des nouvelles acquisitions de matériel.

**F.6. Anticiper** sur le déroulement du prochain spectacle et des activités à venir.

**F.7. Entretien** un réseau professionnel.

**F.8. Etre en veille** sur les nouveaux spectacles.

**F.9. Se former**, s'informer.

## TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES PAR FONCTION

	1. MANUTENTION	2. MONTAGE / DEMONTAGE / CONSTRUCTION	3. MANIPULATION LIEE A L'ARTISTIQUE	4. ORGANISATION	5. CONSTRUCTION D'UNE CULTURE PROFESSIONNELLE ET GESTION DE SON ACTIVITE
A C T I V I T E S	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ B1</li> <li>▪ B2</li> <li>▪ B3</li> <li>▪ B9</li> <li>▪ D1</li> <li>▪ E3</li> <li>▪ F2</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ A1</li> <li>▪ A2</li> <li>▪ A3</li> <li>▪ A4</li> <li>▪ A5</li> <li>▪ B4</li> <li>▪ B5</li> <li>▪ B6</li> <li>▪ B7</li> <li>▪ B8</li> <li>▪ D5</li> <li>▪ E2</li> <li>▪ F1</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ B12</li> <li>▪ C3</li> <li>▪ C4</li> <li>▪ D2</li> <li>▪ D3</li> <li>▪ E1</li> <li>▪ E4</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ B10</li> <li>▪ B11</li> <li>▪ C1</li> <li>▪ C2</li> <li>▪ D4</li> <li>▪ D6</li> <li>▪ F3</li> <li>▪ F4</li> <li>▪ F5</li> <li>▪ F6</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ F7</li> <li>▪ F8</li> <li>▪ F9</li> </ul>

### **3. LE REFERENTIEL DE COMPETENCES DU MACHINISTE**

#### **3.1 La mission du machiniste**

Le machiniste est le professionnel de la machinerie dédiée au spectacle. Il assure la mise en place, le montage, l'assemblage et les mouvements des décors, avant, pendant et après les représentations.

#### **3.2 Les cinq fonctions du métier de machiniste**

Fonction 1 : Manutention

Fonction 2 : Montage / démontage / construction

Fonction 3 : Manipulation liée à l'artistique

Fonction 4 : Organisation

Fonction 5 : Construction d'une culture professionnelle et gestion de son activité



## **FONCTION 1 : Manutention**

### **ACTIVITES (savoir-faire)**

**Assurer** la réception, c'est à dire décharger ou surveiller le déchargement du décor, des accessoires et des costumes et vérifier l'état des éléments du décor.

**Remettre** les costumes et les accessoires aux habilleurs costumiers et accessoiristes.

**Manipuler** les éléments de décor pour le montage.

**Aider** les techniciens lumière, son et vidéo dans les opérations de manutention et d'accrochage.

**Remettre en état** le plateau et les éléments de décor (ranger, nettoyer ...).

**Ranger et charger** les éléments du décor dans des conditionnements adaptés en respectant les consignes du montage suivant (ordre de rangement et de mise en camion, marquage).

**Stocker** le matériel.

**FONCTION 1 :  
Manutention**

**Connaissances associées (savoirs)**

- La manière de porter (gestes et postures).
- Le vocabulaire lié à la manutention.
- Le vocabulaire lié aux professions du spectacle vivant.
- La compréhension (lecture et interprétation) d'un plan de chargement.
- La réglementation en matière de sécurité.
- La conduite d'engin de manutention.

**Qualités relationnelles (savoir être)**

- Avoir et entretenir une bonne résistance physique.
- Savoir travailler en binôme.
- Savoir travailler en équipe.
- Etre prudent, faire attention aux autres (physiquement).
- Avoir une bonne écoute.
- Respecter l'organisation du travail, faire preuve de discipline.
- Avoir le respect du matériel.
- Avoir de la rigueur, de l'exigence qualitative.

**Conditions de réalisation - moyens**

- Equipements de Protection Individuelle (EPI) réglementaires.
- Matériel de manutention.
- Plan de chargement, déchargement, stockage.
- Habilitation cariste.

**Résultats attendus**

- Eléments du décor et matériel en bon état et au bon endroit.
- Optimisation de l'utilisation de l'espace (occuper le moins de place possible).
- Absence d'accident du travail.

**FONCTION 2 :**  
**Montage/démontage/construction**  
**(avant et après la représentation)**

**ACTIVITES (savoir-faire)**

**Manipuler et monter** des éléments de gradin pré-existant dont la configuration est déjà préconçue (= activité d'assemblage).

**Monter** des structures (cette activité peut également être prise en charge par les techniciens de structure).

**Monter** la scène et modifier un plateau quand il s'agit d'assembler des praticables et/ou des éléments de décor.

**Monter/démonter** une fosse d'orchestre.

**Monter** des éléments liés au spectacle dans la salle (rideau de limitation de jauge, éléments de décor....).

**Assembler** les éléments du décor en respectant le plan de montage et/ou les consignes transmises.

**Adapter** le décor au lieu, ou le lieu au décor sur les indications du décorateur et du scénographe (petits travaux de peinture, de menuiserie, de serrurerie).

**Construire** des petits éléments du décor, élaborer et installer des effets de machinerie (par exemple : boîte à neige).

**Equiper** les éléments nécessaires au spectacle (frise, pendrillon, poulie, moteur, rideau ...).

**Assurer** le levage permettant l'accroche des éléments du son, de la lumière et de la vidéo.

**Assurer** les opérations de retouche, de maintenance et d'entretien des éléments du décor et des mécanismes.

**Démonter** l'ensemble des éléments du décor.

**Entretien et réparer** le matériel.

**FONCTION 2 :**  
**Montage/démontage/construction**

**Connaissances associées (savoirs)**

- L'élaboration, l'évaluation et l'analyse des procédures et des risques.
- La manière de porter (gestes et postures).
- Le vocabulaire lié à la manutention.
- Le vocabulaire lié aux professions du spectacle vivant.
- La lecture de plan et d'instructions de montage et leur compréhension.
- Le traçage de l'implantation du décor.
- La manière d'accrocher et de faire des nœuds.
- L'utilisation du matériel, de l'outillage.
- Les matériaux et leurs propriétés d'utilisation.
- Les consignes de sécurité.
- Des notions d'informatique.
- Des notions de base de menuiserie, serrurerie, tapisserie, peinture.
- Des connaissances en rideauterie
- Des connaissances des phénomènes liés au levage et à l'accroche (poids, masse et force).

**Qualités relationnelles (savoir être)**

- Avoir et entretenir une bonne résistance physique.
- Savoir travailler en équipe.
- Etre prudent et faire attention aux autres.
- Etre respectueux de l'organisation humaine, des procédures et des délais.
- Etre réactif et ingénieux.
- Rester serein devant la difficulté.
- Avoir de la rigueur, de l'exigence qualitative.

**Conditions de réalisation - moyens**

- Montage des gradins dans des structures éphémères (conception totale) par des sociétés spécialisées en amont de l'intervention des machinistes.
- Vérification par un organisme indépendant agréé, nécessaire pour obtenir l'autorisation d'exploitation du spectacle, s'agissant du montage des gradins et des structures.
- Plan et consignes.
- Matériels et outils nécessaires.
- Prévention des risques.
- EPI.
- Habilitation cariste (CACES).
- Habilitation de travail en hauteur.
- Permis de conduire une nacelle (CACES).

**Résultats attendus**

- Respect des délais.
- Bon fonctionnement du matériel.
- Solidité des installations.
- Absence d'accident du travail.

**FONCTION 3 :**  
**Manipulation liée à l'artistique**  
**(liée à la représentation)**

**ACTIVITES (savoir-faire)**

**Vérifier** le bon fonctionnement des éléments du décor et des mécanismes.

**Entrer, sortir et manipuler** les éléments du décor et les effets de machinerie, ainsi que, éventuellement, les accessoires.

**Procéder au montage/démontage** de certains éléments de décor qui sont réutilisés pendant le spectacle, ou qui doivent être rangés.

**Préparer** le plateau pour la prochaine représentation.

**Monter et démonter** partiellement les éléments du décor en cas d'alternance de différents spectacles.

**Nettoyer** les éléments du décor si nécessaire.

**Nettoyer / entretenir** le plateau.

**FONCTION 3 :**  
**Manipulation liée à l'artistique/à la représentation**

**Connaissances associées (savoirs)**

- La lecture et la compréhension d'une conduite.
- Une approche de la scénographie à mettre en œuvre permettant lecture et analyse.
- Une solide connaissance des pratiques du métier dans les entreprises du spectacle vivant et des évolutions artistiques
- Les consignes et la réglementation en matière de sécurité.

**Qualités relationnelles (savoir être)**

- Savoir travailler en équipe.
- Etre prudent et faire attention aux autres.
- Rester serein devant la difficulté.
- Etre patient et savoir gérer les temps d'attente.
- Etre ponctuel.
- Avoir de la rigueur et de l'exigence qualitative.
- Savoir développer une attitude de soutien auprès des artistes.
- Avoir une bonne écoute.
- Etre discret, savoir s'effacer.
- Respecter l'organisation du travail, faire preuve de discipline.

**Conditions de réalisation – moyens**

- Conduite du spectacle.
- Informations et consignes de l'artistique.
- Matériel et outillage nécessaires.

**Résultats attendus**

- Bon déroulement de la représentation.
- Que la technique ne se voit pas (s'efface au profit de l'artistique).
- Que les artistes ne soient pas gênés par la technique.

## **FONCTION 4 : Organisation**

### **ACTIVITES (savoir-faire)**

**Prendre connaissance** de la conduite du spectacle (=topage des actions de l'ensemble des intervenants).

**Organiser** les coulisses, **définir** une place pour chaque élément et **mettre** chaque élément à sa place pour faciliter les manipulations.

**Se définir** une conduite personnelle d'après la conduite générale du spectacle.

**Organiser** les opérations de manipulation des éléments sur scène et en coulisse : apparition et disparition des éléments du décor, des accessoires et circulation des interprètes.

**Vérifier/tester** le bon état des éléments du décor et le bon fonctionnement des mécanismes.

**Consigner par écrit** les vérifications et les tests des éléments du décor et des mécanismes si la procédure l'exige.

**Vérifier** le matériel.

**Faire évoluer** le matériel.

**Proposer** des nouvelles acquisitions de matériel.

**Anticiper** sur le déroulement du prochain spectacle et des activités à venir.

**FONCTION 4 :  
Organisation**

**Connaissances associées (savoirs)**

- La lecture et l'écriture d'une conduite.
- Les processus de production d'un spectacle.
- Les normes de sécurité liées au matériel.
- L'organisation du temps et de l'espace pour soi et pour les autres.
- Les métiers, artistiques, administratifs et techniques du Spectacle Vivant et les responsabilités de chacun.

**Qualités relationnelles (savoir être)**

- Savoir travailler avec les différents corps de métier du spectacle.
- Avoir de la rigueur.
- Etre ponctuel.

**Conditions de réalisation - moyens**

Avoir accès à, disposer de :

- Normes et procédures.
- Documents nécessaires à l'organisation du travail.

**Résultats attendus**

- Bonne anticipation des événements pour éviter les problèmes ou disposer d'une solution rapide pendant la représentation.



**FONCTION 5 :**  
**Construction d'une culture professionnelle et gestion de son activité**

**ACTIVITES (savoir-faire)**

**Entretenir** un réseau professionnel.

**Etre en veille** sur les nouveaux spectacles.

**S'informer, se former.**

**FONCTION 5 :**  
**Construction d'une culture professionnelle et gestion de son activité**

**Connaissances associées (savoirs)**

- La connaissance des aspects culturels, économiques, juridiques et socio-professionnels du métier.
- La lecture, la compréhension et l'assimilation des écrits professionnels.
- Comment et où trouver une information.

**Qualités relationnelles (savoir être)**

- Etre ouvert, aller vers les autres.
- Savoir se faire connaître et valoriser ses compétences.
- Avoir la volonté d'apprendre, de la curiosité intellectuelle.

**Conditions de réalisation - moyens**

- Avoir accès aux documents et informations nécessaires liés à la pratique de son métier, notamment les textes conventionnels.
- Avoir accès à la formation professionnelle continue.

**Résultats attendus**

- Se maintenir dans le métier et dans l'emploi
- Evoluer professionnellement.
- Suivre les évolutions technologiques et organisationnelles.